

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE**

**Le 9 mai 2011**

Séance spéciale du Conseil de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 26<sup>ème</sup> jour du mois d'avril 2011 à 20h00 à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Martial Labonté

Monsieur Roger Bélanger

Madame Michèle Lemelin

Monsieur Stéphane Leblond

Monsieur Alain Larochelle

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

Absence motivée : Madame Hélène Bourbonnais

Tous les membres du Conseil présents renoncent à l'avis de convocation pour la tenue de cette séance spéciale, conformément à l'article 157 du Code municipal et ont signé une déclaration à cet effet.

---

**RÉS. : 1105-073**

**ORDRE DU JOUR**

1. Réparation souffleur – Demande de remboursement;
2. Réparation – entretien d'une résidence à valeur patrimoniale;
3. Activité – Pêche au village.

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1105-074**

**RÉPARATION SOUFFLEUR – DEMANDE DE REMBOURSEMENT**

**CONSIDÉRANT** la réparation effectuée sur le souffleur de la municipalité par Garage Robert Carrier de Sainte-Hénédine;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'une réparation devant être couverte par la période de garantie de ladite machine;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de demander le remboursement de la réparation effectuée sur le souffleur Vhol à Machinerie Yvon Maheu inc. au montant de 7 470,45\$.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1105-075**

**RÉPARATION – ENTRETIEN D'UNE RÉSIDENCE À VALEUR PATRIMONIALE**

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Richard Labrie et Madame Lisette LeBlanc projettent de réparer leur résidence et de ce fait, refaire la galerie avant avec balcon se rapprochant du style de la galerie originale;

**CONSIDÉRANT** que ce Conseil désire rappeler aux propriétaires les risques reliés à une telle réparation quant à la protection à prévoir surtout pour la période hivernale;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Monsieur Alain Laroche

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser la réparation de la résidence de Monsieur Richard Labrie et Madame Lisette LeBlanc.

En ce qui concerne spécifiquement la galerie, la municipalité rappelle aux propriétaires qu'ils devront prendre les précautions nécessaires pour la protégée, surtout en période hivernale, et que la municipalité ne se tiendra pas responsable des dommages qui pourraient résulter du déneigement des rues l'hiver.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1105-076**

**PÊCHE AU VILLAGE**

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'accorder un montant de 100,00\$ aux Chevaliers de Colomb, conseil 11614 pour l'organisation de la fête annuelle « Pêche au village ».

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1105-077**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Martial Labonté

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 23h00.

---

Martin J. Côté

Maire

---

Richard Côté

Directeur général